

CSE 44 – Parler des attentats

Depuis 2012 principalement, il y a eu plusieurs attentats en France, revendiqués par des organisations terroristes islamistes (avant c'était Al-Qaïda puis DAESH (= l'état islamique en Irak et au levant)).

Il faut faire attention si on utilise le nom « d'état islamique » car ce n'est pas une organisation politique mais une organisation terroriste. Il vaut mieux parler de « DAESH ».

DAESH est né en juin 2014 avec le calife autoproclamé Abou Bakar Al-Baghdadi. Le nombre d'attentats perpétrés en France est devenue impressionnant :

- 11 et 19 mars 2012 : tueries de Toulouse et de Montauban avec 7 personnes (militaires et civiles, dont des enfants d'écoles juives) ont été tués par Mohammed Merah,
- 7 janvier 2015 : Charlie Hebdo, 17 personnes tuées par les frères Kouachi, à Paris (11^{ème} arrondissement),
- 8 janvier 2015 : policière tuée au sud de Paris par Amedy Coulibaly,
- 9 janvier 2015 : 4 personnes tuées par Amedy Coulibaly, lors de la prise d'otage de l'hyper cacher de la porte de Vincennes à Paris,
- 26 juin 2015 : patron de la société Air-Product décapité à Saint-Quentin-Fallavier,
- 21 août 2015 : un terroriste marocain tente de tuer les passagers du train qui relie Paris à Amsterdam. 4 hommes réussissent à la stopper,
- 13 novembre 2015 (pire acte terroriste sur le sol français) : 130 morts, plus de 400 blessés dans les attaques commises à Paris, au Bataclan, sur les terrasses des 10^{ème} et 11^{ème} arrondissements, et à Saint-Denis aux abords du stade de France,
- 13 juin 2016 : deux policiers assassinés chez eux, dans les Yvelines, par un terroriste,
- 14 juillet 2016 : 86 morts, plus de 458 blessés à Nice, percutés par un camion bélier,
- 26 juillet 2016 : un prêtre assassiné à Saint-Etienne-du-Rouvray (près de Rouen) pendant la messe,
- 20 avril 2017 : policier abattu à Paris sur les champs Elysées, 2 autres policiers aussi blessés,
- 2 octobre 2017 : 2 jeunes filles tuées au couteau à Marseille (gare),
- 23 mars 2018 : 4 morts et 16 blessés dans les attaques à Carcassonne,
- 12 mai 2018 : 1 homme tué, 4 autres blessés. Paris,
- 11 décembre 2018 : 5 personnes tuées, 11 blessées. Au marché de Noël de Strasbourg,
- 24 mai 2019 : 14 blessés. A Lyon,
- 3 octobre 2019 : 4 morts et 2 blessés. A Paris, à la préfecture de police.

Comment parler de ces évènements à des enfants en primaire ?

- S'aider des **articles de presse adaptés** aux enfants qui sont publiés (Astrapi, le petit quotidien).
- **Eduscol** fait des recommandations dans la façon d'aborder les choses (ex : comment parler d'un drame de l'actualité aux élèves ?),
- On doit **moduler son attitude pédagogique** selon l'âge des élèves,
- On peut **accueillir l'expression de l'émotion** des élèves, sans sous-estimer leur capacité à saisir la gravité des situations. Tous les enfants n'ont pas le même regard par rapport à la mort : tous ne s'exprimeront pas de la même manière. Certains peuvent exprimer des interrogations, de la peine, un gros chagrin, des inquiétudes, des angoisses, d'autres peuvent tenir des propos précis et directs (et révèlent ainsi l'événement à d'autres qui étaient épargnés jusqu'alors par ces images).
- Les élèves de maternelle et de début d'élémentaire pourront avoir une pensée magique : pensent que les morts vont revenir, qu'ils ont juste fermé les yeux etc. Ces élèves restent quand même sensibles au climat de danger. Le mieux c'est d'éviter d'insister. Il faut que ça

reste des moments brefs, il ne faut pas interroger les élèves au-delà de leur propre disponibilité et de leur propre volonté d'expression (s'ils n'ont plus envie d'en parler, on n'insiste pas).

- Si on est confrontés à des élèves montrant une difficulté plus particulière envers ces événements, il faut informer le médecin scolaire, l'IEN et les parents de l'enfant.
- On peut **rassurer les élèves**. L'école est un espace protégé. On peut leur dire que l'évènement s'est déroulé dans un lieu et à un moment très précis, même si les médias en parlent pendant plusieurs jours.
- Il faut être **attentif au niveau de connaissances** que les élèves ont de l'évènement. Certains peuvent en avoir aucune connaissance, d'autres peuvent en avoir que des éléments partiels voire erronés. Il faut les aider à **clarifier les termes entendus** pour qu'ils ne restent pas dans un présent dominé par la peur.
- Il faut **respecter la sensibilité des élèves** : sentiment de peur, d'incompréhension, d'injustice, de révolte etc.
- Il faut respecter l'émotion de la communauté éducative, et s'appliquer à la mettre à distance. On a du recul sur la situation qui se produit.
- Il faut construire une **réflexion problématisée**, par-delà le seul événement, qui s'inscrit dans le cadre des programmes d'enseignement (ex : EMC, littérature, histoire, arts).
- Il faut **définir en équipe pédagogique les actions envisagées**, en prenant appui sur tous les acteurs de la communauté éducative. Il faut informer les responsables légaux pour les élèves les plus jeunes, des actions pédagogiques entreprises.

Comment agir ?

On peut s'appuyer sur les **organisations habituelles** de l'école : le sens de l'école et des apprentissages scolaires, les routines, le contact d'adulte rassurant, sont susceptibles d'aider à dissiper les inquiétudes, et à revenir à un quotidien apaisé.

Souvent l'accueil s'accompagne de rituels (emploi du temps, météo, date, tour de parole des élèves etc). Parfois, en élémentaire, **l'actualité** est systématiquement commentée en fonction des **rituels** qui sont mis en place. Ces moments pourront être investis pour répondre, avec une précision adaptée à l'âge du public, aux évocations spontanées des élèves à propos des évènements.

En maternelle, le retour à la normale peut suffire à rassurer les élèves. De plus, des jeux de coopération, des activités en groupes restreints, peuvent être l'occasion d'expression des élèves. Par le **dessin libre**, les enfants peuvent aussi exprimer ce qu'ils ont perçus de l'actualité et leurs préoccupations, puis ils peuvent commenter leur dessin avec le PE. Les PE aident les élèves à **poser des mots** sur ce qu'ils ont perçu, sur ce qu'ils tentent d'exprimer. Le PE s'adressera aux élèves en utilisant des **formulations générales et simples**, en référence aux valeurs fondamentales (bien/mal, juste/injuste, respect de la personne). En maternelle, la réflexion est très peu développée alors il faut avoir un **propos accessible**. Il ne faut pas s'interdire à avoir un propos simplifié, il faut qu'il soit clair et accessible, et qu'il puisse nourrir les tous débuts de la réflexion dont est capable un élève de cycle 1.

En élémentaire, ils peuvent avoir associé le **concept de mort** et **associer aux actes leurs conséquences** (ex : je sais que si on tire sur quelqu'un, ça peut le tuer). On peut développer les échanges autour du **rôle de protection** que les adultes ont à l'égard des enfants (parler de la **loi** par exemple).

Au cycle 2 : les explications données par le PE seront un peu plus précises sur le **déroulement de l'évènement**, en s'attachant à ne **pas laisser perdurer des représentations fausses**, erronées. Il ne faut pas non plus montrer des éléments brutes et brutaux relatifs au drame : pas montrer les images de la tuerie par exemple.

Au cycle 3 : le PE pourra revenir sur le **déroulement de l'évènement** en le présentant de manière factuelle et en **décryptant certains termes** (ex : prise d'otages, terroriste etc). Le but est de faciliter la compréhension par les élèves. Les discussions peuvent se développer autour de la devise républicaine, la liberté d'expression, le refus des discriminations, tout cela adapté à l'âge des élèves. On peut s'appuyer sur ce qu'ils disent, pour voir ce qu'ils ont compris ou non.

Les mesures de l'Education Nationale : suite aux attentats de janvier 2015 et de la mise en place de l'état d'urgence, plusieurs mesures ont été prises. Le **22 janvier 2015**, la ministre de l'EN (Najat Vallaud-Belkacem) a présenté **11 mesures** issues de la grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la République :

- **1^{er} axe : mettre la laïcité et la transmission des valeurs de la République au cœur de la mobilisation de l'école.** *« La République a fait l'école dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, puis l'école a fait la République en construisant un savoir-être, une capacité d'argumentation, une culture de la raison et du jugement, en transmettant les valeurs républicaines et humanistes, et en favorisant l'adhésion à ces valeurs ».*
 - o **Mesure 1 : renforcer la transmission des valeurs de la République,**
 - o **Mesure 2 : rétablir l'autorité des maîtres et des rites Républicains** : les règles de civilité et de politesse doivent être apprises et respectées à l'école -> règlement intérieur les précise. Il est présenté et expliqué aux élèves à leurs parents, avec la charte de la laïcité également, qui signeront ces documents pour manifester leur engagement à les respecter. Tout comportement mettant en cause les valeurs de la République ou l'autorité du maître fera l'objet d'un signalement systématique au directeur d'école, d'un dialogue éducatif associant les parents d'élèves, et le cas échéant d'une sanction : aucun incident ne sera laissé sans suite. Le rétablissement de l'autorité des maîtres passe également par la célébration et la compréhension des rites républicains et de symboles de la République (hymne national, drapeau, devise). Une **journée de la laïcité** sera célébrée dans toutes les écoles et tous les établissements le 9 décembre (anniversaire de la loi de 1905 : loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat).
 - o **Mesure 3** : créer un nouveau parcours éducatif de l'élémentaire à la terminale -> **parcours citoyen**, construit autour de l'EMC (en vigueur dès septembre 2015), de l'enseignement du jugement, de l'argumentation et du débat, et le développement des conseils d'enfants. Le parcours citoyen est évalué à la fin de la scolarité obligatoire.
- **2^{ème} axe : développer la citoyenneté et la culture de l'engagement avec tous les partenaires de l'école.**
 - o **Mesure 4 : associer pleinement et développer les temps d'échange avec les parents d'élèves.**
 - o **Mesure 5 : mobiliser toutes les ressources des territoires.**
- **3^{ème} axe : combattre les inégalités et favoriser la mixité sociale pour renforcer le sentiment d'appartenance dans la République.**
 - o **Mesure 6 : engager un chantier prioritaire pour la maîtrise du français.**
 - o **Mesure 7 : accélérer la mise en œuvre du plan de lutte contre le décrochage.**
 - o **Mesure 8 : renforcer les actions contre les déterminismes sociaux et territoriaux.** Déterminisme : doctrine basée sur l'hypothèse de la primauté de la société sur les comportements individuels -> les comportements humains sont le fruit de l'influence sociale.
 - o **Mesure 9 : une action en faveur des publics les plus fragiles.**

@maitresse.jero

- 4^{ème} axe : **mobiliser l'enseignement supérieur et la recherche.**
 - Mesure 10 : **mobiliser l'enseignement supérieur et la recherche pour éclairer la société dans son ensemble sur les fractures qui la traversent et sur les facteurs de radicalisation.**
 - Mesure 11 : **renforcer la responsabilité sociale des établissements d'enseignement supérieur.**

Attention ! Valeurs de la République presque tout le temps dans les questions de CSE.